



Mariage avec un algerien rentrer avec un visa

Par **amandinez**, le **29/05/2008** à **11:40**

Bonjour,rnVoila,cela va faire plus de un an que mon mari(algerien) et moi(francaise) nous somme mariés .Mon mari et rentrer en france avec un visa de cours séjour . Nous avons apré le mariage déposer un dossier de conjoin francais mai le service des etrangers a demenager et impossible de retrouver notre dossier donc oublier d'en faire un 2eme.Puis passer quelque mois aucune nouvelle du 2eme dossier donc nous somme reparti a la prefecture et la on nous a dis qu'il ni avais pas de trace de ce dossier .Donc rebelotte un autre dossier de conjoint francais et il nous on fait en plus faire une demande de visa long sejour c'est une loi qui est passer pour les algeriens.Nous avons poser cette demande le 25 janvier 2008 donc 10 mois apres le mariage .et aujourd'hui 1 an et 3 mois après le mariage on attends toujours une nouvelle .Je voudrais s'avoir ci cela et deja arriver a quelqu'un ou que devons nou faire ? SI IL PEUVENT DEMANDER A MON MARI DE REPARTIR ?.

Par **angie26**, le **01/06/2008** à **00:02**

bonjour Amandinez,rnrnselon les départements,la préfecture est plus ou moins longue,ça n'est pas forcément un mauvais signe.rnJe pense qu'il ne faut surtout pas paniquer mais attendre patiemment et surtout utiliser le temps où tu n'as pas encore de réponse pour te renseigner ailleurs:rn<http://www.gisti.org/index.php> rn<http://www.cimade.org/>rncomme ça vous êtes sûr de mettre le maximum de chances de votre côté.rnbon courage!

Par **ayrad**, le **02/06/2008** à **04:20**

bonjour . repondre a amandinez oui ton marie il a le droit d'avoir un titre de sejour ton il a rentré avec un visa c la loi pour les algerien et les tunisien . franchement c pas normal surement ta tombé sur un raciste . il faut pas desespéré va les voir .moi j'ai le meme probleme et plus compliqué parceque j'ai rentré sans visa en plus de ça il m'a donné un rendezvous . merci et bonne chance.....